



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PIÉMONT CÉVENOL

Le mot du Président

Madame, Monsieur,

C'est avec un vif intérêt et un réel enthousiasme que je vous invite à découvrir ce rapport d'activité qui rend compte, cette année encore, de l'important travail réalisé par les services de la communauté de communes au bénéfice de notre territoire et des habitants du Piémont Cévenol. Dans cette nouvelle édition, l'activité de notre EPCI est présentée de façon structurée à partir des axes stratégiques et opérationnels autour desquels se décline notre action intercommunale de service public. Les pages qui suivent synthétisent donc une année 2017 orientée vers un objectif d'efficience et de qualité du service rendu.

Le Président

Fabien CRUVEILLER

Règlementaire

L'article (L 5211-39 du CGCT) prévoit que :

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

La loi ne précise pas le contenu de ce rapport d'activités. Dans la pratique, celui-ci s'appuie traditionnellement sur le projet de territoire (approuvé en 2017) qui est décliné en projet d'administration (arrêté en 2018 avec le pan d'actions) et de direction et de service (en cours d'élaboration - échéance 30/11/2019 pour une déclinaison en objectifs individuels et collectifs dans le cadre de l'entretien professionnel de décembre 2019).

Le rapport d'activités de l'exercice 2017 présente les résultats et les faits marquants de l'année 2017 ainsi que les perspectives 2018.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En zone exclusivement rurale, à l'ouest du département du Gard, la Communauté de communes du Piémont Cévenol emprunte son nom à sa localisation allant du pied des premières vallées cévenoles méridionales aux plaines viticoles du nord sommiérois, voire du sud alésien.



Un territoire rural, avec un espace de plus de 43 000 ha, occupé très largement par des espaces naturels et agricoles, marqués par la présence de la vigne, et maillé de bourgs et hameaux. Une diversité de paysages, des contreforts des Cévennes, aux vignes des plaines du Vidourle et du Gardon.

Au carrefour de plusieurs pôles urbains importants : Nîmes - Alès – Le Vigan – Montpellier. Classé en zone de revitalisation rurale, ce territoire attire de plus en plus de résidents permanents pour la qualité de son cadre de vie, à en moyenne 1h de la mer et 1h de la montagne.

Créée depuis le 1^{er} janvier 2013, la Communauté de communes du Piémont Cévenol regroupe 34 communes, pour une population totale de 21 559 habitants.

Les principales communes sont : Saint Hippolyte du Fort, Sauve, Quissac, Lédignan.

INFOS PRATIQUES

Communauté de communes du Piémont Cévenol
13, bis rue du Docteur Rocheblave – 30260 QUISSAC
04 66 93 06 12 – contact@piemont-cevenol.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

www.piemont-cevenol.fr

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

COMPÉTENCES

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Piémont cévenol exerçait les compétences et intérêts communautaires suivants :

Compétences obligatoires

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

1. Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

La création, réalisation, entretien et la réhabilitation de ZAC futures à vocation économique exclusive inscrites dans un document d'urbanisme.

2. Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

La mise en place et la gestion d'un Système d'Informations Géographiques (SIG)

L'implantation et l'entretien d'équipements communautaires : signalétiques, outils pédagogiques et aménagements paysagers.

L'adhésion aux syndicats mixtes ou associations porteurs de projet de développement suivants : Pays, GAL, Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux et agence de développement

La constitution de réserves foncières en vue de :

- *L'implantation de bâtiments, d'équipements ou de services intercommunaux,*
- *La réalisation de ZAC d'intérêt communautaire,*
- *La réalisation de Zones d'Activités,*
- *La réalisation de projets économiques ou touristiques communautaires.*

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 du CGCT
2. Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
3. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

L'accueil, l'information et l'orientation des porteurs de projet de commerce de proximité

4. Promotion du tourisme, dont création d'offices de tourisme.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

A compter de la date d'entrée en vigueur prévue par l'article 76 de la loi n°2015-991 dite « NOTRe » : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du Code de l'Environnement.

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage dans le cadre de la législation en vigueur.

DÉCHETS

Collecte et traitement (élimination/valorisation) des déchets des ménages et déchets assimilés.

Compétences optionnelles

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Actions de protection et de mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire

La mise en œuvre ou le soutien d'actions de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement à l'échelle intercommunale

L'élaboration et la mise en œuvre d'un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

1. Actions d'intérêt communautaire en matière d'habitat et de logement

- *La participation à la définition ou à la mise en œuvre d'une politique coordonnée en matière d'habitat avec :*
- *La conduite d'une réflexion pour la mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) visant à répondre aux besoins en logement neuf ou ancien et à assurer entre les communes, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements ;*

- la réalisation d'études générales ou thématiques sur le logement sur tout le territoire de la Communauté de communes
- La participation à des outils tels que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (et déclinaison) ou le Programme d'Intérêt Général (et déclinaison)

2. Actions d'intérêt communautaire en matière d'amélioration du cadre de vie

La participation à la rénovation du patrimoine non protégé accessible au public et appartenant au domaine public, et ayant une valeur historique, culturelle et/ou architecturale dans le cadre des opérations Plan patrimoine cofinancées par le Conseil départemental ou la Région

La rénovation du patrimoine non protégé accessible au public et appartenant au domaine public, et ayant une valeur historique, culturelle et/ou architecturale dans le cadre de projets thématiques à l'échelle du territoire

VOIRIES

Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire

Les voies suivantes : dessertes internes de la ZAM Combe Martèle à Sauve (30610), de la ZA des Batailles à St Hippolyte du Fort (30170) et de la ZA du Coutach à Liouc (30260).

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET SCOLAIRES

1. L'acquisition, la construction, l'extension, la réhabilitation, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

Les stades suivants : les stades Honneur et Éric Lafont de Lédignan, le stade de la Glacière de Quissac, les 2 stades du complexe Robert Gaillard de Sauve, le stade André Molines de St Hippolyte du Fort

Les plateaux multisports d'extérieur (y compris leurs équipements connexes) des communes de plus de 1 000 habitants

Les piscines publiques (y compris leurs équipements connexes)

La salle multisports de Quissac

La gestion d'équipements sportifs mis à disposition de la Communauté de communes dans le cadre de conventions bilatérales

L'organisation de manifestations promotionnelles du sport à l'échelle intercommunale dans les équipements d'intérêt communautaire ou mis à disposition dans le cadre de conventions

2. L'acquisition, la construction, l'extension, la réhabilitation, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire

La médiathèque de St Hippolyte du Fort

Les futures médiathèques à réaliser, implantées dans les communes accueillant un établissement scolaire du second degré (collège)

Les théâtres de verdure à créer d'une capacité de 200 places minimum

Les équipements monovalents dédiés aux spectacles vivants

3. L'acquisition, la construction, l'extension, la réhabilitation, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Les équipements scolaires des communes et des regroupements pédagogiques de plus de 10 000 m² de surface bâtie accueillant plus de 1500 élèves.

ACTIONS SOCIALES

1. L'acquisition, la construction, l'extension, la réhabilitation, l'aménagement, l'entretien et la gestion de structures d'accueil d'intérêt communautaire

Les établissements d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans hors cadre scolaire ;

Les Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Les Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) pour les enfants entre 3 et 17 ans

Les Espaces Ados pour les jeunes entre 12 et 17 ans

2. Actions d'intérêt communautaire en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes

L'action de soutien à la parentalité suivante :

- *La mise en place d'un Lieu d'Accueil, Enfants Parents (LAEP) itinérant*

L'organisation et la mise en place d'actions de formation en direction des jeunes : BAFA, BAFD, Premiers secours, Surveillant de Baignade

Les actions socio-éducatives, socio-culturelles et de prévention en direction des enfants et des jeunes de moins de 25 ans suivantes :

- *Les échanges dans le cadre du programme européen type Erasmus +*
- *L'accueil de services civiques*

La coordination et la contractualisation avec tous les partenaires institutionnels (PEL, CEJ, ...) ou non, intervenant dans les domaines concernés

L'appui technique et le soutien financier des associations intervenant dans le cadre du Projet Educatif Local (PEL)

3. Actions sociales d'intérêt communautaire

La gestion de lieux ressources (hors missions CCAS)

La mise en œuvre d'actions visant à favoriser :

- *la venue de permanenciers sociaux*

le désenclavement territorial avec la mise à disposition de bureaux et de NTIC (visioconférence)

4. Actions d'intérêt communautaire en matière d'emploi formation

L'accueil, l'information et l'orientation (en partenariat avec les acteurs institutionnels du secteur) des demandeurs d'emploi, des jeunes et des employeurs du territoire dans l'objectif de les aider dans leur recherche d'emploi et de formation, de construction d'un projet professionnel, d'une reconversion ou d'une création d'entreprise

L'aide aux petites entreprises avec notamment l'accueil, le conseil et la coordination de l'offre et de la demande d'emploi

La mise en œuvre d'actions visant à favoriser :

- *le retour à l'emploi avec l'organisation d'ateliers thématiques et de manifestations (forum de l'emploi, de l'alternance...)*
- *l'accès à la formation en créant des antennes de proximité travaillant en partenariat avec les acteurs du secteur dans l'objectif de faciliter l'orientation du public.*

Compétences facultatives

CULTURE

1. La conception, l'organisation, la gestion, l'animation d'un réseau de lecture publique comprenant la mise à disposition de documents, du logiciel de gestion du réseau, le prêt de matériel informatique, la mise en œuvre d'un catalogue commun et d'une carte de lecteur unique, la réalisation de formations et d'animations.
2. La mise en place d'un pôle culturel assurant la diffusion de spectacles vivants dans le cadre d'une programmation à l'échelle intercommunale, la coordination et la contractualisation avec tous les partenaires institutionnels (ex : Scène nationale du Cratère, Pôle national du cirque en Languedoc, ...) intervenant dans le domaine concerné
3. Aide à la création : facilitation de la mise en place de résidences d'artistes
4. La réalisation de manifestations pluridisciplinaires (minimum 5 domaines de création) dans le domaine des arts visuels avec scénographie
5. La diffusion de séances de cinéma itinérant dans le cadre d'une programmation à l'échelle intercommunale
6. La réalisation d'études dans le domaine culturel sur l'ensemble du territoire
7. Participation à la mise en réseau des acteurs culturels

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Instruction des demandes d'installation nouvelle ou de réhabilitation (conception et implantation)

Contrôle de bonne exécution des travaux

Diagnostic des installations existantes

Contrôle de bon fonctionnement des installations existantes

Actions visant à favoriser les réhabilitations d'assainissement non collectif cofinancées par les institutions publiques (Agence de l'eau et Conseil départemental)

TOURISME

1. L'accueil et l'information des touristes
2. L'animation du territoire par l'organisation de manifestations, d'événements, ... à l'échelle intercommunale
3. La réalisation d'études à vocation touristique à l'échelle intercommunale
4. Le conseil aux porteurs de projets touristiques
5. La participation aux actions et aux études relatives au tourisme intégrant le territoire de la Communauté de communes ;
6. La création, l'extension, l'entretien et la promotion d'aménagements à vocation touristique, notamment itinéraires de randonnées, d'interprétation, boucles cyclo-touristiques,... rayonnant à l'échelle intercommunale
7. La création, le développement, la promotion de dispositifs dématérialisés à vocation touristique à l'échelle intercommunale

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la communauté de communes. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Les séances sont publiques. Sa composition est fixée par la loi en fonction du nombre de communes membres et de la population.

CHIFFRES CLES
 Nombre de séances : 10
 Nombre de délibérations : 121

Le Conseil communautaire est composé **au 31 12 2017** de 56 membres comme suit :

Aigremont	1	Claude CASTANET (maire),
Bragassargues	1	Jean-Yves GROSMAITRE (maire)
Brouzet-lès-Quissac	1	Laurent ALBEROLA (maire)
Canaules-et-Argentières	1	Robert CAHU (maire)
Cardet	2	Fabien CRUVEILLER (maire), Thierry GILHODEZ
Carnas	1	Joël ROUDIL (maire)
Cassagnoles	1	Jacques LAYRE (maire)
Cognac	1	Remi MENVIEL (maire)
Conqueyrac	1	Jacques DAUTHEVILLE (maire)
Corconne	1	Lionel JEAN (maire)
Cros	1	Madeleine CAZES
Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac	1	Nicole PRATLONG (maire)
Fressac	1	Laurent MARTIN (maire)
Gailhan	1	Jacky SIPEIRE (maire)
La Cadière-et-Cambo	1	Jean-Louis LAGARDE (maire)
Lédignan	3	Bernard CAUVIN (maire), Delphine SEGURA, Jean-Claude VINCENT
Liouc	1	Serge BUCHOU
Logrian-Florian	1	Maryse ROMERO (maire)
Maruéjols-lès-Gardon	1	Freddy FELIX (maire)
Monoblet	1	Philippe CASTANON (maire)
Orthoux-Sérignac-Quilhan	1	Cendrine RUBIO
Pompignan	2	Rémi ALARY (maire), Martine SOUCHE
Puechredon	1	Bettina TRUMPLER
Quissac	7	Martine AUBERT, Isabelle BRUNEL, Sébastien CAZALIS, Serge CATHALA (maire), Nicolas DREVON, Éric LABRUGUIERE, Anaïs TOURNEREAU
Saint-Bénézet	1	Jérôme BARON (maire)
Saint-Félix-de-Pallières	1	Jean-Claude BOUCHI-LAMONTAGNE
Saint-Hippolyte-du-Fort	9	Réjane BARON, Georges CARLIER, Michel CERRET, Hélène MEUNIER, Cyril MOH, Bruno OLIVIERI (maire), Cécile PEREZ, Joseph TARQUINI, Dany VIGOUROUX
Saint-Jean-de-Crieulon	1	Sonia RIFKIN (maire)
Saint-Nazaire-des-Gardies	1	Pierre MAZAURIC (maire)
Saint-Théodorit	1	Jean-Luc RETCHEVITCH (maire)
Sardan	1	Véronique LEFORT (maire)
Sauve	5	Sabine DUMAZERT, Louis MOLINES, David LAURITA, Alexandra MOLLARD (maire), Marie-Christine SOUTOUL
Savignargues	1	Stéphanie LAURENT (maire)
Vic-le-Fesq	1	José MONEL (maire)

Le Conseil communautaire :

- élit le Président,
- fixe le nombre de vice-Président et élit les vice-Présidents,
- détermine, le cas échéant, le montant des indemnités de fonction du Président et des vice-Présidents,
- fixe la composition du Bureau et élit ses membres,

- fixe la composition des commissions internes et élit leurs membres,
- élit les membres des différentes commissions légales (CLETC, CAO, ...)
- délègue, le cas échéant, certaines de ses compétences au Président et/ou au Bureau,
- adopte le règlement intérieur de la Communauté de communes,
- élit les représentants de la Communauté de communes dans les différentes instances extérieures (syndicats, associations, comités, ...),
- vote le budget,
- fixe les taux ou tarifs des taxes et redevances,
- approuve le compte administratif,
- décide de l'adhésion de la Communauté de communes à un établissement public,
- décide de la délégation de gestion d'un service public,
- crée les emplois,
- définit les grandes orientations de la politique de la Communauté de communes,
- règle par ses délibérations les affaires de la compétence de la Communauté de communes.

PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTS

Par délibération en date du 19 juillet 2017, Fabien CRUVEILLER a été élu Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol suite à la démission d'Olivier GAILLARD en date du 3 juillet 2017.

Le Président est le chef de l'exécutif de la Communauté de communes.

Il convoque les réunions du Conseil communautaire, du bureau communautaire et de l'exécutif ; préside les séances ; dirige les débats et contrôle les votes ; prépare et exécute les délibérations du Conseil communautaire et les décisions du Bureau ; prépare et propose le budget ; ordonnance les dépenses et prescrit l'exécution des recettes ; représente la Communauté de communes dans tous les actes de gestion ; nomme aux emplois créés par le Conseil communautaire ; est le chef des services ; représente la communauté de communes en justice.

Le Président bénéficie de délégations de compétences attribuées par le Conseil communautaire (ex : en matière de marchés publics, RH, pour chaque compétence). Les décisions du Président rapportent l'utilisation de ces délégations.

Il bénéficie également de pouvoirs propres qu'il exerce au travers d'arrêtés.

CHIFFRES CLES
 Nombre de décisions : 386
 Nombre d'arrêtés : 159

Suite à la démission d'olivier GAILLARD, l'exécutif a été renouvelé. Par délibération en date du 19 juillet 2017, le Conseil communautaire a fixé à 12 le nombre de vice-Présidents.

Jusqu'au 19/07/2017		A partir du 19/07/2017	
Fabien CRUVEILLER	Lecture publique, culture	Bruno OLIVIERI	Eau et assainissement
Bruno OLIVIERI	Aménagement de l'espace	Nicolas DREVON	Tourisme, patrimoine
Nicolas DREVON	Tourisme, patrimoine	Bernard CAUVIN	Communication
Bernard CAUVIN	Communication	Sabine DUMAZERT	Développement économique
André ALEGRE	Assainissement autonome	Stéphanie LAURENT	Enfance
Sabine DUMAZERT	Développement économique	Laurent MARTIN	Sports
Stéphanie LAURENT	Enfance	Philippe CASTANON	Jeunesse, Accessibilité, Bâtiments, Espaces verts
Laurent MARTIN	Sports	Joël ROUDIL	Environnement et transition énergétique
Philippe CASTANON	Jeunesse, Accessibilité, Bâtiments, Espaces verts	Cyril MOH	Culture et Lecture publique
Joël ROUDIL	Environnement	Serge CATHALA	Aménagement de l'espace
Georges CARLIER	Emploi, formation, insertion	Jacques DAUTHEVILLE	GEMAPI
Soit 11 vice-Présidents		Lionel JEAN	Emploi, formation, insertion
		Soit 12 vice-Présidents au 31/12/2017	

L'exécutif, composé du président et des vice-Présidents, se réunit en principe tous les mercredis (hors Bureau et Conseil communautaire et au mois d'août) à 16h au siège de la Communauté de communes à Quissac. Les séances ne sont pas publiques.

CHIFFRES CLES
 Nombre de réunions : 27

L'exécutif est chargé :

- d'examiner les affaires courantes ;
- de travailler sur la définition des grands axes stratégiques de la politique communautaire, à soumettre au bureau communautaire ;
- de coordonner et faire le point sur le travail des commissions.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau communautaire est composé du Président, des vice-Présidents, des Maires des communes membres ayant la qualité de conseiller communautaire et si ce n'est pas le cas, d'un conseiller communautaire représentant la commune.

Chaque commune bénéficie au minimum d'un représentant au Bureau. Les Maires n'ayant pas la qualité de conseiller communautaire y sont invités.

Le Bureau communautaire se réunit au minimum avant chaque Conseil communautaire (hors DOB), généralement 2 semaines avant. Les séances ne sont pas publiques.

CHIFFRES CLES
9 réunions dans l'année

Il examine les dossiers et prépare les décisions qui seront inscrits à l'ordre du jour des Conseils communautaires. Il émet également un avis sur les grands axes stratégiques de la politique de la Communauté de communes et l'exécution du projet territorial avant sa présentation devant le Conseil communautaire.

Le Bureau communautaire ne bénéficie d'aucune délégation du Conseil communautaire.

COMMISSIONS

Les commissions thématiques sont chargées, dans leur domaine, d'étudier ou de faire étudier, les projets à mettre en œuvre dans le cadre des compétences de la Communauté de communes. Elles peuvent faire appel à des experts. Chaque commission se réunit au minimum une fois par trimestre. Les séances ne sont pas publiques.

Jusqu'au 26 juillet 2017, les Commissions thématiques étaient au nombre de 14 :

Accessibilité, bâtiment espaces verts	Enfance
Aménagement de l'espace	Environnement
Assainissement non collectif	Finances
Communication	Jeunesse
Culture	Lecture publique
Développement économique	Sports
Emploi, formation, insertion	Tourisme, patrimoine

A compter du 26 juillet 2017, les commissions sont au nombre de 15, avec la création de la commission GEMAPI. Par ailleurs, la commission assainissement non collectif devient la commission eau et assainissement.

Composition d'une commission : un(e) vice-Président(e) et un représentant par commune (avec suppléant), *exceptée la commission finances dont la composition est la même que celle du Bureau communautaire.*

CHIFFRES CLES (Commissions)
Accessibilité, bâtiments, espaces verts : 2
Aménagement de l'espace : 3
Communication : 3
Culture : 5
Développement économique : 4
Eau et assainissement : 3
Emploi, formation, insertion : 4
Enfance : 4
Environnement et transition énergétique : 6
Finances : 3
GEMAPI : 1
Jeunesse : 2
Lecture publique : 4

LES SERVICES

Finances
Ressources Humaines
Prévention
Marchés publics
Affaires juridiques et moyens généraux
Communication/relations publiques
Accueil
Maintenance des véhicules
Services techniques

Développement économique
Tourisme
Emploi/formation/insertion

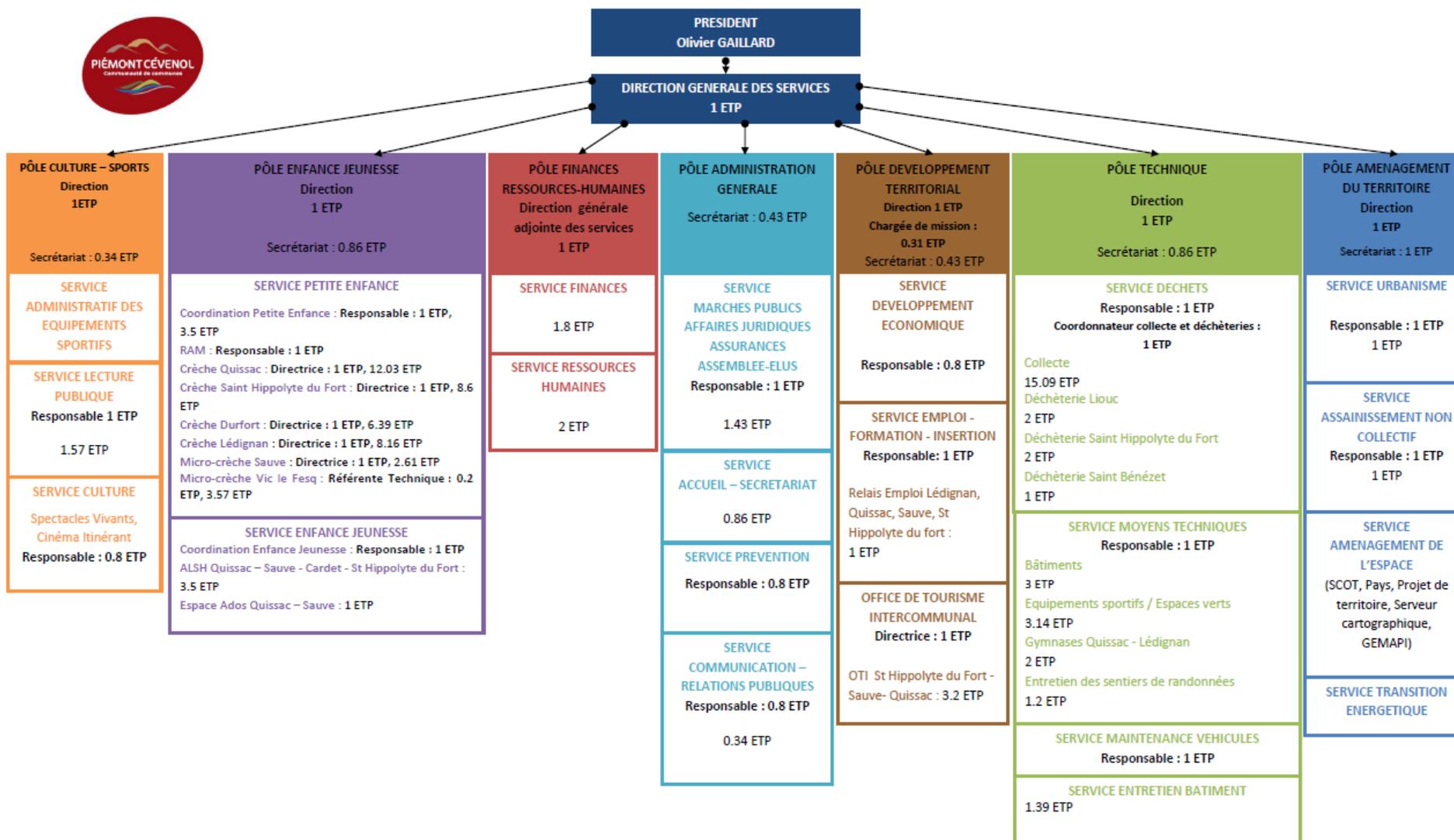
Urbanisme
Service Public de l'Assainissement Non Collectif
Aménagement du territoire
Transition énergétique

Petite enfance
Enfance Jeunesse
Lecture publique
Spectacles vivants/cinéma itinérant
Sports

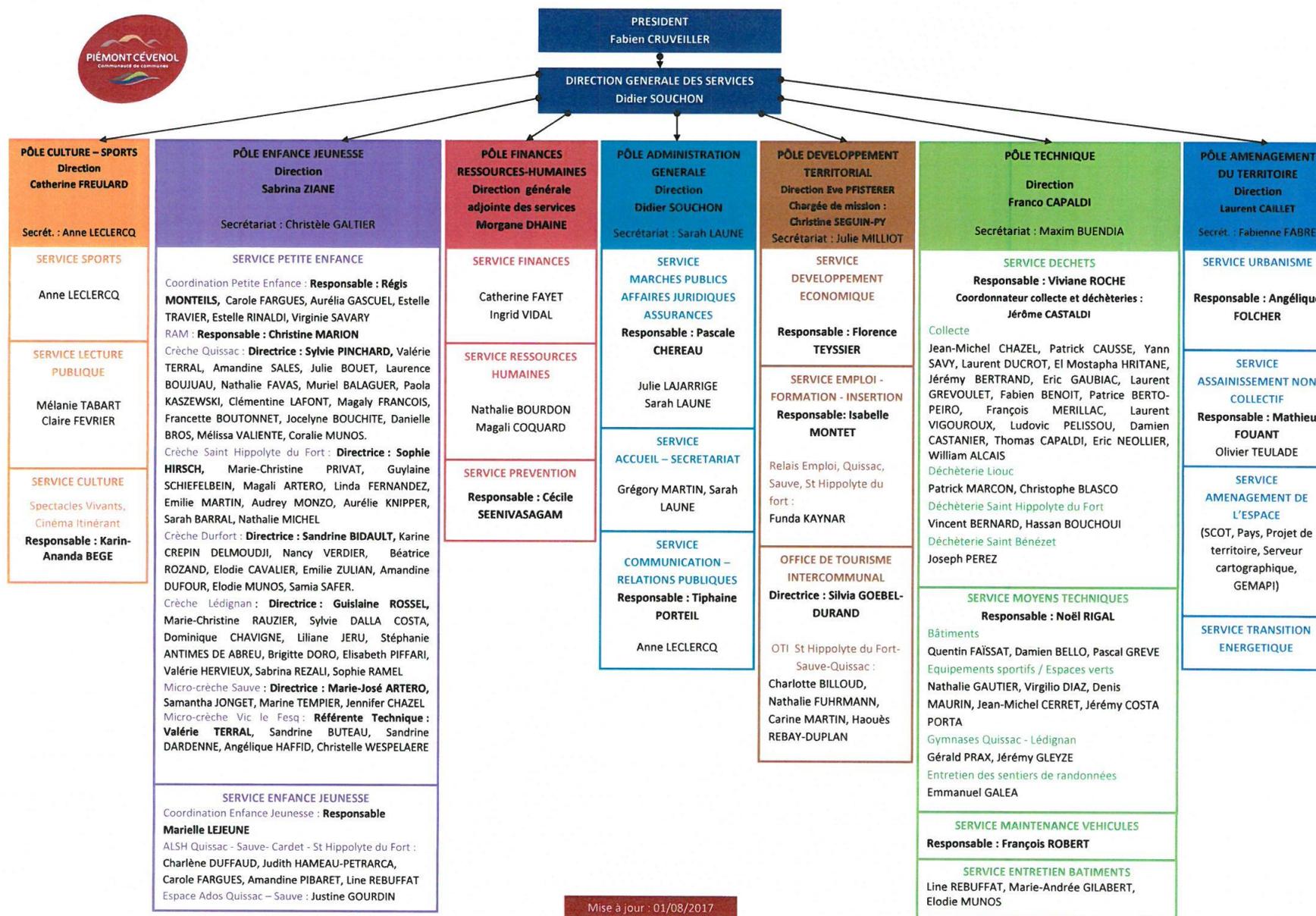
Gestion des déchets

ORGANIGRAMME

Du 1^{er} janvier au 19 juillet 2017



A partir du 19 juillet 2017



Mise à jour : 01/08/2017

FINANCES

Résultats

- Un maintien des charges à caractère général grâce à une gestion contrôlée dans les services
- Une augmentation des charges de personnel provenant de la reprise en régie de la micro-crèche de Vic le Fesq (année complète en 2017 au lieu de 4 mois en 2016)
- Fin de la politique de réduction des déficits publics qui se traduit notamment par la fin de la baisse des dotations de l'Etat
- Une dette stable avec aucun emprunt contracté en 2017
- Investissements en 2017 : Plan patrimoine (745 866.74 €), climatisations et sols souples dans les structures enfance Jeunesse (148 756.99 €), médiathèque SHF (152 803.73 €), véhicules OM (214 359.35 €)...

Faits marquants

- Mise en œuvre de contrôles de gestion : respect des délais de paiement des factures, écarts budgétaires trimestriels, respect des abonnements (notamment téléphonie), suivi des restes à recouvrer avec la trésorerie
- Fiscalité directe locale : Organisation de 2 commissions intercommunales des impôts directs
- Intégration de l'investissement dans la procédure budgétaire
- Respect de la procédure budgétaire
- Gestion des impayés des régies
- Dématérialisation totale de la chaîne comptable (parapheur électronique)
- Suivi financier des subventions d'investissement



Repères/Chiffres clés

La communauté de communes dispose de :

- 6 budgets
- 17 régies

Le service Finances a produit :

- 3 589 Mandats
- 1 019 Titres

Une épargne brute de 495 251.84 € pour financer les investissements 2018

Perspectives 2018

- *Mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement dans le cadre du projet de territoire*
- *Poursuite des contrôles de gestion*
- *Recherche de ressources financières et propositions de rationalisation des dépenses*
- *CLETC : Transfert des compétences GEMAPI et transports*
- *Mise en place des ICNE*
- *Intégration des codes de la nomenclature des marchés publics pour les mandatements*

RESSOURCES HUMAINES

Résultats

- Plan de formation 2017 : avec notamment poursuite des formations management des cadres
- Développement des mutualisations du personnel (SIRP, communes)
- Analyse du plan de formation 2016
- Rapport sur l'égalité femmes hommes
- Réorganisations : Fusion des pôles Enfance-Jeunesse /Culture sports, fusion des services Communication/Relations publiques et Accueil, transferts du service Entretien locaux dans le pôle vie locale et du service prévention dans le pôle Finances –RH, réorganisations des services technique, déchets et Petite enfance suite à la fin des contrats aidés
- Mobilités internes, recrutements saisonniers et remplacements
- Modifications, évolutions, adaptations des différents règlements
- Dématérialisation des procédures avec les partenaires (Pôle Emploi, ASP)
- Analyse des entretiens individuels et préconisations
- Mise en œuvre du RIFSEEP avec application de la part variable suite aux entretiens semestriels

Faits marquants

- **Rémunérations-carrières** : 2 139 bulletins de paie produits, 546 arrêtés (carrière, temps de travail, position, maladie, Régime indemnitaire et NBI), 2 dossiers de départ à la retraite
- **Recrutement-mobilité** : 322 contrats préparés (24 Culture-Sports, 5 Développement territorial, 109 Enfance-Jeunesse, 125 Petite-Enfance, 58 Technique, 1 Aménagement du Territoire), 198 réponses aux candidatures spontanées produites, 156 réponses aux candidatures saisonnières dont 121 positives, 161 demandes de stage reçues dont 106 positives, 259 attestations pôle emploi
- **Action sociale** : 342 prestations CNAS et 10 demandes avantages sous forme d'aides soit 17 287 € versés aux agents
- **Médecine préventive** : 7 visites médicales
- **Instances** : 3 comités techniques (19 dossiers soumis), 8 saisines de CAP, 8 saisines du Comité médical et commission de réforme
- **Développement des compétences** : 563.5 jours de formation effectués par les agents

Repères/Chiffres clés

La Communauté de communes compte au 31/12/2017 : 136 agents soit environ 120 ETP :

- 84 % de fonctionnaires
- 6 % de contractuels de droit public
- 10 % de contractuels de droit privé

Répartition des 114 fonctionnaires par catégories : 8 A - 12 B - 94 C

Perspectives 2018

- Plan de formation 2018
- Stabilisation et évaluation de la réorganisation suite à la fin des contrats aidés, des fusions
- Modification du règlement de formation (CPF)
- Organisation des élections professionnelles en fin d'année
- Bilan social 2017



PRÉVENTION

Résultats

- Réalisation du DUER dont plan d'action RPS
- Bilan Hygiène et sécurité 2016
- Organisation et suivi des formations hygiène et sécurité
- Suivi des stocks des EPI
- Vérification des défibrillateurs et réapprovisionnement des trousse de secours
- Nouveau réseau d'assistants de prévention
- Modifications, évolutions, adaptations des différents règlements
- Harmonisation des produits d'entretien des locaux respectueux de la santé et de l'environnement, achat de nettoyeurs à vapeur sèche et formation «Nettoyer sans polluer»
- Transfert du service prévention dans le pôle Finances –RH

Faits marquants

- **Accueils sécurité** : 25 individuels et 2 groupes (40 agents pour le groupe saisonniers ALSH et 15 agents pour le groupe saisonniers déchets)
- **Entretiens gestion des conflits** : 2
- **Entretiens changements de poste** : 9
- **Instances** : 3 CHSCT (20 dossiers soumis), 1 visite de l'ACFI
- **Accidents de service** : 5 avec rédaction des fiches d'analyse dont mesures correctives
- **Formations H&S** : 211 jours de formation effectués par les agents

Repères/Chiffres clés

BUDGET EPI: 11 266.00 €

BUDGET FORMATIONS H&S: 8 542.00 €

BUDGET COACHING / ACCOMPAGNEMENT: 1 550 € (4 agents)

Perspectives 2018

- Evolution des divers règlements, procédures, outils
- Bilan Hygiène et sécurité 2017
- Réseau d'assistants de prévention : créations de procédures communes
- Equipements de protection individuelle : création de fiches de dotation annuelle
- Document unique d'évaluation des risques (DUER) : Mise en œuvre et suivi du plan d'action
- Prévention des risques majeurs : Finalisation du Guide des risques majeurs et des protocoles d'urgence
- Prévention des risques psychosociaux : Mise en œuvre et suivi du plan d'action
- Soutien technique et social des managers : Etude 360
- Fiches prévention : fiches de sensibilisation pour les agents et des fiches sur la conduite à tenir pour les managers (ex : risque alcool)



MARCHES PUBLICS

Résultats

Lancement/attribution des marchés publics suivants :

- transports de bennes pour la déchèterie de St Bénèzet
- achat de 2 bennes arrière pour une BOM et une benette
- diagnostic de la piscine de Quissac
- travaux de pose de sols souples extérieur dans les EAJE
- travaux de climatisation, ventilation et traitement de l'air
- collecte des colonnes à verre et à papier
- achat d'une BOM
- formation à l'écoconduite
- création d'un nouveau guide touristique
- achat d'un véhicule électrique

Attribution des marchés publics suivants :

- accompagnement à la réalisation du schéma de développement économique
- étude préalable à la fermeture de la déchèterie de St Bénèzet et l'ouverture d'une nouvelle infrastructure
- panneaux de promotion du territoire de la RD999 à l'entrée de la commune de Sauve

Lancement des marchés publics suivants :

- réalisation du sentier d'interprétation « le Carré de soie »
- maîtrise d'œuvre de la ZA de Quissac/Liouc



Faits marquants

- Transfert du service marchés publics dans le pôle Finances-RH
- Mise en place progressive du processus « achat performant » :
 - Sensibilisation et accompagnement des services pour une juste définition des besoins
 - 1^{ère} approche du sourcing
 - Simplification des procédures de faible montant
 - Sensibilisation des services et des élus à la dimension économique de l'Achat
 - Inclusion de critères environnementaux dans les critères de choix

Repères/Chiffres clés

Volume financier des achats (fournitures – services travaux), pour un total de **2 841 210.00 €**

Fonctionnement = 1 338 370.00 €

Investissement = 1 502 840.00 €

Marchés publics en cours d'exécution en 2017 : 70 dont Plan patrimoine



Perspectives 2018

- Planification des marchés publics 2018 en adéquation avec le plan pluriannuel d'investissement
- Mise en place d'une nomenclature des marchés publics
- Lancement des marchés de repas, assurance, achat BOM, travaux d'accessibilité...
- Approfondissement du processus « Achat performant » : sourcing, définition des besoins...
- Dématérialisation des marchés publics au 01/10/2018
- Sensibilisation au risque pénal de la commande publique
- Poursuite de la formation des services à l'analyse technique des offres
- Formation d'un agent et de la directrice de pôle pour appuyer l'agent en poste

AFFAIRES JURIDIQUES et MOYENS GENERAUX

Résultats

- Elaboration de conventions pour les services
- Gestion des sinistres
- Organisation de l'élection du Président et des vice-Présidents
- Elaboration des nouveaux statuts et des nouveaux intérêts communautaires
- Elaboration et suivi du nouveau calendrier des réunions des élus
- Gestion du parc informatique, téléphonique et des photocopieurs

Faits marquants

- Election d'un nouveau Président, d'un nouvel exécutif et du nouveau bureau communautaire
- Définition de nouvelles commissions thématiques et élection de leurs membres
- Modifications des délégations du Président et nouvelles délégations des vice-Présidents
- Modification des statuts pour le 01/01/2018 et des intérêts communautaires pour le 01/01/2018
- Mise en place d'un Watch Guard au siège pour renforcer la sécurité
- Installation de serveurs locaux sur le site du CTI à Sauve pour permettre le stockage et un traitement plus rapide des données locales
- Acquisition de nouveaux copieurs en lieu et place des copieurs en location dont les contrats sont arrivés à échéance

Repères/Chiffres clés

Affaires juridiques : 386 décisions du Président et 159 arrêtés

Assurances : 4 contrats en cours (Assurance du personnel – sinistres gérés par les RH, Assurance des biens, Assurance des véhicules, Assurance RC et PJ)

Volume financier annuel des assurances : 107 000 €

10 déclarations de sinistre et 5 contentieux en cours



Perspectives 2018

Renouvellement des contrats d'assurance

Mise à jour de l'inventaire du matériel informatique et, téléphonique

Acquisition d'un standard téléphonique au siège et transfert de l'ancien au CTI à Sauve

Installation d'un serveur local à Sauve au RAM

Renforcement de la sécurité des sites de Monoblet, du pôle enfance et du CTI à Sauve

Consultation pour la réforme Générale de Protection des données

Préparation consultation pour la maintenance du parc informatique et des photocopieurs

COMMUNICATION/RELATIONS PUBLIQUES

Résultats

- Finalisation de la refonte du site internet www.piemont-cevenol.fr
- Création d'un annuaire des associations sur le site internet
- Extension de l'intranet aux délégués communautaires et aux membres des commissions
- Optimisation du fonctionnement du service communication – relations publiques

Faits marquants

- Des conceptions graphiques internes en forte hausse.
- Mise en ligne de la refonte du site www.piemont-cevenol.fr
- Rencontre entre tous les agents et l'exécutif
- Événements des relations publiques en lien avec les autres services (ouverture saison culturelle, etc.)
- Collaboration entre le service communication et les autres services de plus en plus présente.
- Début de travail vers une culture de communication permettant aux services de s'approprier leur communication et d'être acteurs et premier relais de proximité pour la diffusion de leurs informations.



Repères/Chiffres clés

129 articles de presse
216 documents réalisés en interne
12 documents réalisés en externe
74 640 impressions en externe

Perspectives 2018

- Mise en ligne de la refonte du site internet www.piemont-cevenol-tourisme.com
- Mise en place des 21 panneaux d'entrée de territoire
- Accentuer la visibilité de la communauté de communes et renforcer son identité
- Mise en place d'outils et de protocoles pour les services pour les accompagner en matière de communication
- Evolution de la charte graphique
- Consultation pour la maintenance des sites internet
- Mise en œuvre du plan d'actions du PIAPPH

MAINTENANCE DES VEHICULES

Résultats

Pour l'exercice 2017, un dès l'objectif était de poursuivre le renouvellement des véhicules de collecte .A ce titre, une benette et un nouveau camion de collecte ont été acquis .des travaux de maintenance pour un montant de 25 200€ ont été effectués sur les engins de compactage des déchèteries de Saint Hippolyte du Fort et de Liouc et sur le compacteur fixe de Liouc

La mise en œuvre d'une maintenance préventive et le développement des réparations en régie a permis de contenir les dépenses. Celles-ci n'ont pas excédées 93 000 € pour l'ensemble du parc (97 000^e en 2016) .

Comme les années précédentes, une enveloppe de 7 000 € a permis l'achat de matériel et d'outillage pour continuer à équiper l'atelier.

Faits marquants

La communauté de communes s'est engagée dans une démarche de transition énergétique.

Aussi, elle s'est orientée vers l'achat de :

- véhicules utilitaires légers électriques
- bennes à ordures moins polluantes avec un système hybride.



Repères/Chiffres clés

En 2017, le parc des véhicules et engins de la communauté des communes se composait de :

- 1 tractopelle
- 2 compacteurs mobiles
- 1 compacteur fixe
- 19 VL / VUL
- 8 PL
- 1 tracteur
- 2 microtracteurs



Perspectives 2018

Un deuxième agent renforcera le service plusieurs jours par semaine. Celui-ci permettra, d'une part d'assurer la continuité du service lors des absences du responsable de service mais aussi la mise en place de contrôles préventifs pour tous les véhicules et engins afin de suivre au plus près le parc et d'essayer de réduire les dépenses.

SERVICES TECHNIQUES

Résultats

- Obtention de subventions avec le projet Plan Intercommunal d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PIAPPH) pour s'équiper avec du matériel adapté à l'entretien de nos espaces verts.
- Mise en œuvre du PIAPPH.
- Améliorer le déroulement de la saison estivale.
- Maintenir la réactivité et l'efficacité du service.
- Maintenir le faible taux d'accident de travail



Faits marquants

- Achat d'une épareuse
- De nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement pour la gestion des espaces verts
- Suivi des chantiers du Plan Patrimoine, et des travaux sur les Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants
- Réorganisation et optimisation des services techniques

Repères/Chiffres clés

- *Le personnel comprend 6,8 ETP*
- **De nombreuses infrastructures** sont entretenues par les agents des services techniques :
 - *Petite enfance : 6 crèches, 1 Relais d'Assistants Maternels,*
 - *Enfance jeunesse : 3 centres de loisirs*
 - *Sports : 1 salle multisports, 2 halles des sports, 2 plateaux sportifs, 6 stades Intercommunaux, 2 piscines*
 - *Tourisme : 1 office de tourisme et 2 bureaux d'informations*
 - *250 kms de sentiers sur le territoire du Piémont Cévenol*
 - *3 bâtiments administratifs*
 - *Services Techniques : 2 hangars*
 - *Lecture publique : 1 médiathèque*
 - *4 Déchèteries avec 1 terrain et un bassin de rétention à Liouc*
 - *2 zones d'activités*
 - *1 Terrain*



Perspectives 2018

- *Etude de réhabilitation de la piscine de Quissac*
- *Mise en œuvre de l'accessibilité*
- *Lancement de la maintenance préventive dans les bâtiments*
- *Achat de matériel électrique avec les financements du PIAPPH*
- *Veiller à l'effcience du service technique nouvellement réorganisé*
- *Travaux d'aménagement du pole vie locale*

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Résultats

- Finalisation de l'étude hydraulique de ZA de Quissac /
- Elaboration du Dossier de Consultation d'Entreprise du projet ZA de Quissac / Liouc
- Finalisation de la pré-étude opérationnelle ZA « Autour de Ledignan » : identification de conditions de mise en œuvre techniques et financières sur 2 sites et selon plusieurs scénarii
- Mise à jour du dossier d'extension de la ZA des Batailles à St Hippolyte du Fort
- Poursuite de l'identification des besoins en eau brute, extension du réseau BRL et identification des conditions de mise en œuvre de bassins d'orage sur Pompignan. Mobilisation du tissu agricole
- Participation aux projets de transition énergétique : Recyclerie (benchmarking et délimitation du champ concurrentiel) - Recueil d'hypothèses et simulations photovoltaïques sur les équipements économiques

Faits marquants

- Rencontre avec plus de 50 agriculteurs et partenaires afin de relancer le projet d'extension BRL branche Est. Plus de 100 propriétaires / agriculteurs associés à la démarche
- Entrée en vigueur de la réforme des bases de la CFE. Création et diffusion d'un document d'information
- Relance des échanges avec les partenaires institutionnels suite à la décision d'élaboration d'un schéma de développement économique.
- Poursuite du projet de ZA Quissac / Liouc
- Poursuite des échanges avec la société Jalatte pour utilisation du Fort à des fins économiques
- Conduite de la réflexion / projet d'atelier-relais avec utilisation d'un bâtiment intercommunal. Identification de porteurs de projets



Repères/Chiffres clés

- 2 627 établissements, dont 79% sans salarié
- Un tassement depuis quelques années du nombre d'établissements et de créations
- Un poids important de la sphère résidentielle (76% des emplois)
- Une perte d'emplois depuis 2006 dans les fonctions historiques du territoire (fabrication, BTP, agriculture, services de proximité)
- Mais une croissance et une montée en gamme des activités à valeur ajoutée (recherche, prestations intellectuelles, culture, formation)

Perspectives 2018

Réalisation du schéma de développement économique et d'accueil des entreprises
Engagement de la maîtrise d'œuvre, études hydrauliques et urbanisme opérationnel de la ZA de Quissac
Elaboration, vote et mise en œuvre du règlement des aides économiques
Lancement du soutien à l'implantation/développement via un bâtiment relais
Participation active à l'élaboration du projet de Pôle

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Résultats

- Déménagement du bureau de St Hippolyte du Fort au rez-de-chaussée de la Médiathèque
- Mise à disposition de service WIFI Noodo gratuit sur les trois bureaux, utilisable dans et hors des horaires d'ouverture des bureaux
- Mise en place de trois permanences d'information aux hébergeurs concernant la Taxe de Séjour à Cardet, Quissac et St Hippolyte du Fort
- Partenariat avec Radio France Bleue Gard Lozère et Radio Interval pour la diffusion des événements du Piémont Cévenol

Faits marquants

- 1^{ère} édition de la Semaine Evènementielle "7 Jours 7 sens" (mai 2017) : mise en valeur de l'identité et des ressources du territoire. Réalisation d'une évaluation ;
- 8 visites théâtralisées à Sauve et 3 caminades cigaloises à St Hippolyte du Fort ; de juillet à août
- 3 apéros-vignerons (Quissac, Sauve, St Hippolyte du Fort) : de juillet à août ;
- Mise en œuvre de la réalisation du Plan Patrimoine Piémont Cévenol avec 16 ouvrages sur 16 communes ;
- Mise en route de la réalisation du Guide touristique 2018 ;
- Rédaction du CCTP du sentier d'interprétation « Le Carré de soie »



Repères/Chiffres clés

La fréquentation dans les bureaux de l'Office de tourisme intercommunal

Bureau	Français	Résidents territoire CCPC	Etrangers	TOTAL
Quissac	1 556	2 058	770	4 383 (- 28 %)
Sauve	4 729	738	1 122	6 589 (+ 26 %)
St Hippolyte du Fort	2 706	992	888	4 586 (- 29 %)
TOTAL	8 991	3 788	2 780	15 559

Perspectives 2018

- Réalisation du sentier d'interprétation « Le Carré de soie » sur 4 communes : Cros, Cognac, Monoblet et St Hippolyte du Fort, en partenariat avec LEADER GAL et le Parc National des Cévennes
- Mission avec GARD TOURISME pour la rédaction d'un diagnostic et d'un schéma de développement touristique
- Finalisation du Plan Patrimoine
- Refonte du Site Internet
- Réalisation d'un film promotionnel du territoire
- Lancement consultation maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'extension du réseau de randonnées (RLESI)

EMPLOI/FORMATION/INSERTION

Résultats

- Ouverture des trois antennes (Sauve, Quissac et St Hippolyte du Fort) : accueil de tous publics
- Mise à disposition d'outils multimédia pour une utilisation en autonomie
- Mise en place d'actions transverses, montée en puissance du partenariat local
- Accès du plus grand nombre aux services d'intérêt général

Faits marquants

- Organisation de différentes manifestations :
- 4 Ateliers thématiques
 - Transformer son expérience professionnelle, bénévole ou salariée, en diplôme : la VAE
 - Métiers de la viticulture
 - Emploi Store
 - Métiers du service à la personne
- Forum de l'emploi et des métiers à St Hippolyte du Fort
- Découverte des métiers de bouche
- Salon TAF de Nîmes
- Form'dating
- Semaine Evènementielle – Les métiers d'hier et d'aujourd'hui



Repères/Chiffres clés

Le Relais Emploi Piémont Cévenol, c'est **3 antennes** : St Hippolyte du Fort, Sauve et Quissac. Ce service est **conventionné** et subventionné **par le Conseil Départemental du Gard et Pôle Emploi** et accueille dans ses locaux, différents **partenaires et permanenciers**.

En 2017, le service a comptabilisé :

- **287 jours**, représentant **1 794 heures d'ouvertures** des 3 antennes
 - **6 096 passages** (Espace Public Numérique, entretiens et appels téléphonique ou mails traités)
 - Dont **1 434 entretiens individuels** pour **332 personnes** (52 % de femmes) reçues et **1 495 demandes** d'informations formulées
 - Dont **10 employeurs** reçus en demande de recrutement
- **552 participants** aux différentes manifestations organisées, **8 visites d'entreprises** du territoire et **2 organismes de formation**.

Perspectives 2018

- La Mission Locale Garrigue Cévennes (MLGC) intégrera 6 communes supplémentaires (Cardet, Cassagnoles, Maruéjols les Gardons, St Bénézet, Lédignan et Aigremont) dans son dispositif d'intervention à compter du 1er janvier 2018. La MLGC créera une permanence sur cette partie de territoire
- Reconstitution des forums de l'emploi, journées découverte des métiers, visites d'entreprises, ateliers d'informations...
- Poursuite du renforcement du partenariat local
- Renouvellement du parc informatique sur les 4 sites et amélioration des conditions d'accueil à Saint Hippolyte du Fort

URBANISME

Résultats

- Instruction dans les délais des dossiers d'urbanisme
- Toutes les communes conventionnées avec l'intercommunalité utilisent le logiciel « OpenAds ».
- Quelques communes ne respectent pas encore les engagements stipulés dans la convention.
- Diffusion de 4 fiches juridiques aux élus des communes
- Identification du service comme partenaire sur la planification, et pas seulement pour l'instruction. De plus en plus de communes, nous sollicitent dès le lancement de l'évolution de leur document d'urbanisme.

Faits marquants

Les principales opérations ont été :

- l'intégration des 4 communes qui sont couvertes par une carte communale (loi ALUR qui implique que les cartes communales compétence Préfet basculent en compétence Maire). Les communes concernées : Canaules et Argentières, Cognac, Saint Jean de Crieulon et Sardan.
- l'intégration de la commune de Bragassargues qui était au RNU et qui a créé une carte communale.
- le suivi des communes qui avaient un POS, basculent sur le RNU avec avis conforme du Préfet
- la participation active aux réunions de planification dans les communes
- l'application indispensable de la convention (avis maire, délais, liquidation taxes, export Sitel...)

Repères/Chiffres clés

En 2017, le service a instruit 821 dossiers dont :

- 44 certificats d'urbanisme opérationnel
- 465 déclarations préalables
- 11 permis d'aménager
- 299 Permis de Construire
- 2 permis de démolir
- 23 réunions de planification

Perspectives 2018

Les principaux objectifs concernent :

- l'instruction dans les délais des autorisations d'urbanisme
- la participation active aux réunions de planification dans les communes
- l'application indispensable de la convention (avis maire, délais, liquidation taxes, export Sitel...)
- la participation à la réflexion sur le SCOT



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Résultats

- 12 945 km parcourus
- 533 visites
- Clôture des visites sur Quissac et Sauve
- 13% des Assainissements Non Collectifs présentent un risque pour la salubrité publique
- 51 diagnostics dans le cadre d'une vente immobilière
- 84 permis de construire
- Commande du véhicule électrique
- Formation sur l'éco-conduite



Faits marquants

- 60 visites au mois de Mai
- 30 visites en novembre
- Arrêt des subventions pour la réhabilitation des ANC
- Changement d'intitulé de la commission qui devient « Eau et Assainissement »

Repères/Chiffres clés

2392 Assainissement Non Collectif sur le territoire, soit environ 5 000 habitants en assainissement autonome ce qui représente 23% de la population.

2249 Contrôles depuis 2013

478 ANC conforme ; taux de conformité 21%

La périodicité des contrôles est de 6 ans

Le tarif de la redevance pour les contrôles de bon fonctionnement est de 150€.

Perspectives 2018

Nous allons finaliser les contrôles de bon fonctionnement sur les communes de Pompignan, Saint Hippolyte du Fort, Durfort et Fressac et débiter sur les communes de Monoblet, La Cadere et Cambo, Cros, Conqueyrac.

Le programme de réhabilitation sur les communes de st Hippolyte du Fort ; St Felix de Pallieres ; Cros et Monoblet a débuté avec 5 réhabilitations sur les 24 inscrites au programme.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Résultats

- Adoption du Projet de territoire
- Nouvelle application SIG, notamment pour le suivi des zones d'activité
- Réunions de travail préparatoires à l'élaboration d'un SCoT à l'échelle de Piémont Cévenol
- Travail préparatoire à la signature au contrat de ruralité
- Premiers échanges avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Causse et Cévennes
- Transfert de la compétence hors GEMAPI à l'intercommunalité voté pour une application au 1er janvier 2018
- Préparation du transfert de la compétence GEMAPI avec les syndicats de bassins (Vidourle et Gardons) : statuts, gouvernance, financement. Application automatique au 1er janvier 2018



Faits marquants

- En juillet 2017, le conseil communautaire valide le projet de territoire à l'unanimité
- Dernier trimestre 2017 :
 - Echanges avec les services de l'état, du Département et les intercommunalités voisines pour préparer le futur contrat de ruralité
 - Discussions avec ces mêmes partenaires pour préparer notre adhésion à un PETR
- Septembre 2017 : modification des statuts pour intégrer la compétence hors GEMAPI
- Décembre 2017 : modification des statuts avec intégration de nouvelles compétences en matière de :
 - politique du logement et du cadre de vie
 - politique de la ville

Repères/Chiffres clés

Evaluation des dépenses prévisionnelles à hauteur de 200 000 € pour la mise en œuvre de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) et des missions qui ne relèvent pas de la GEMAPI

Une politique contractuelle avec les partenaires qui doit changer d'échelle : EPCI et territoire de projet au cœur des plans de financement pour les partenaires institutionnels

Perspectives 2018

*Mise en œuvre du projet de territoire et traduction dans un plan pluriannuel d'investissement
Réflexions croisées sur le PETR, le contrat de ruralité, le contrat avec la Région, le SCoT, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)
Transfert de la compétence GEMAPI par représentation substitution aux EPTB Vidourle et Gardons
Choix d'un mode de financement de cette nouvelle compétence
Adoption des statuts définitifs, de la nouvelle gouvernance*

TRANSITION ÉNERGETIQUE

Résultats

- Présentation du profil climat air énergie territorial
- Présentation du Bilan Carbone patrimoine et services
- Elaboration de la stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Démarrage des 8 opérations Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)
- Premières manifestations en collaboration avec l'espace info énergie
- Accompagnement régulier sur les projets de développement des énergies renouvelables (EnR), notamment celui des lucioles citoyennes
- Implication dans diverses démarches pouvant être utiles au territoire : Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME), SEVEN, économie circulaire, etc.
- Projets photovoltaïques sur Centre technique intercommunal, sur zones d'activités
- Prise en compte du Plans de Gestion Concerté de la Ressource en Eau

Faits marquants

- Accord de principe de 30 communes pour mutualiser un Conseiller en Energie Partagé (CEP)
- Acquisition de 9 nettoyeurs vapeurs
- Inauguration de la première aire de compostage partagé
- Démarrage de la formation éco conduite
- Première journée éco-citoyenne à Sauve
- Première formation écolo-crèche



Repères/Chiffres clés

*Plus de 20 réunions de travail pour l'élaboration du PCAET
5 ateliers thématiques permettant de mobiliser plus de 25 partenaires
464 240 € de subventions pour 8 opérations TEPCV
16 premiers agents formés à l'éco conduite. Une baisse moyenne de plus de 30 % de la consommation (rapports, allure constante...), et de plus de 50 % de la durée de freinage (anticipation, frein moteur...).*
1^{ère} journée éco-citoyenne le 17 novembre 2017 avec 50 visiteurs
1^{er} composteur collectif utilisé par plus de 15 foyers sur Vic le Fesq

Perspectives 2018

*Finaliser l'élaboration du PCAET
Travailler sur la mobilité durable avec l'appui d'un stagiaire
Développer les actions et le partenariat avec l'espace info énergie, la mission bois énergie
Relancer l'opération « guide agent éco responsable » dans tous les sites de l'intercommunalité
Distribution des 1 000 ampoules LED aux ménages les plus modestes
Poursuivre l'accompagnement des communes dans le développement de projets de transition énergétique et écologique (compostage partagé, broyage déchets verts, bois énergie, etc.)
Perspective d'embauche du CEP sur le volet maîtrise de l'énergie, fluides, EnR*

PETITE ENFANCE

Résultats

- Pose de sols souples au sein des EAJE : Lédignan, Quissac, Durfort et St Hippolyte du Fort et installation de climatisations à Lédignan, Quissac et Vic Le Fesq.
- Achats de Vapodils pour tous les services.
- Achat d'un logiciel commun à toutes les structures avec prise en main du coordinateur.
- Arrivée d'une nouvelle responsable de RAM

Faits marquants

- Validation des Règlements de Fonctionnements des 2 micro-crèches
- Ouverture de la crèche de Durfort à 7h30 au lieu de 8h.
- Ouverture du LAEP Itinérant sur les 3 sites : 2 demi-journées sur chaque site.
- Démarche écolo-crèche engagée pour 3 ans pour tous les EAJE avec formation des directrices.
- 1 formation pour 15 agents (nettoyer sans polluer).
- Création de la première soirée thématique : « Les Rendez-vous de l'Enfance ».
- Présentation de la CTG pour laquelle on doit signer une convention en 2018.



Repères/Chiffres clés

Quelques Chiffres du LAEP pour l'année 2017 A placer à l'intérieur du tableau

En quelques chiffres

Nombre d'heures d'ouverture	126h
Nombre d'heures d'organisation	63h
Nombre de séances	42
Nombre d'enfants inscrits	44
Nombre de passages d'enfants	139
Nombre de places dans les EAJE	132
Nombre de familles accueillies	303

Perspectives 2018

- Validation des Règlements de Fonctionnement des 4 crèches.
- Maintenir la qualité d'accueil au sein des EAJE.
- Développer les soirées thématiques des Rendez-vous de l'Enfance.
- Renouvellement du Marché des repas.
- Bilan du CEJ 2014/2017
- Renouvellement CEJ / CTG 2018/2021
- 1^{er} déjeuner Partenarial avec Visite des locaux du LAEP de St Hippolyte du Fort
- Diagnostic Scop Repères
- Développer la Communication autour du LAEP
- Participation des Agents et partenaires des EAJE au Festival Enfance Jeunesse sous forme d'ateliers et stands.

Résultats

- Ouverture des 5 structures accueils de loisirs (maternelles, primaires et adolescents) pendant toutes les périodes de vacances scolaires (sauf vacances de Noël)
- Particularité : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Alsh) à Cardet ouvre 5 jours en période de petites vacances et l'été ferme mi-août
- Mise en place de la formation Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur (BAFA) pour les jeunes et habitants du territoire
 - Stage théorique avril 2017
 - En partenariat avec le Conseil Départemental du Gard : 1 matinée de formation : présentation du service civique et service volontaire européen
 - En partenariat avec le Relais Loisirs Handicap 30 : 1 matinée formation : découverte d'activités avec des enfants en situation de handicap.
 - Festival Enfance Jeunesse : journée d'animation au centre de loisirs à Sauve, ouverte à tous, en collaboration avec le service Petite Enfance, le Relais Loisirs Handicap 30, Syntoma, Ufolep 30...
- En août, séjour adolescents 24 places



Faits marquants

- 1^{ère} Action en partenariat avec les 3 collèges du territoire : matinée autour du sport
- Alsh « Les Z'intrépides » à Sauve : ouverture le mercredi à la journée
- Fermeture des accueils de loisirs le soir à 18h30

Repères/Chiffres clés

Nombre de jours d'ouverture des centres de loisirs

*54 mercredis répartis sur les ALSH de Quissac et Sauve
271 jours répartis sur les cinq structures*

Nombre d'enfants accueillis par centre de loisirs en 2017

627 enfants répartis sur les cinq structures

Nombre de stagiaires BAFA formés

15 stagiaires ont terminé leur formation et 3 doivent faire leur stage d'approfondissement

Perspectives 2018

- Ouverture des centres de loisirs le mercredi à St Hippolyte du Fort et à Quissac
- Nouveaux tarifs et horaires : accueil à la demi-journée - matin avec repas jusqu'à 13h30 - après-midi à 13h30 avec le goûter
- Ouverture les mercredis à Lédignan
- Acquisition d'un logiciel pour les inscriptions et régie des accueils de loisirs.
- Actions jeunesse à destination des collégiens du territoire : journée des délégués de classes 6^{ème} et 5^{ème} des 3 collèges du territoire (journée sur le thème de la communication, la relation aux autres et la confiance en soi)
- Festival Enfance Jeunesse : évènement réalisé avec les services Enfance Jeunesse, Petite Enfance, Relais Assistant Maternel, service sports, lecture publique.

LECTURE PUBLIQUE

Résultats

- Ouverture informatisée des bibliothèques de Lédignan et Aigremont
- Informatisation en cours des bibliothèques de Cardet, Canaules et Cassagnoles
- Rattachement au réseau intercommunal de la bibliothèque de Carnas
- 2^{ème} édition du prix « Le livre au cœur » du Piémont Cévenol
- Maintien des achats documentaires intercommunautaires avec accompagnement spécifique pour un réseau cohérent
- Accentuation de la communication sur le réseau et ses projets
- Fin des travaux de la médiathèque et déménagement au 1^{er} étage
- Mise en place de la gestion des retards

Faits marquants

- Formation des bénévoles de Carnas, Pompignan, Monoblet, Sauve, ainsi que du personnel de St Hippolyte du Fort
- Fin 2017 : catalogue commun pour 17 bibliothèques (les bénévoles poursuivent les enregistrements informatiques).

Animations :

- Conférence “Le Chardon et le Bleuet”
- Conférence avec Alain GUYARD
- Conférence Jean-Pierre Chabrol
- Exposition de tableaux sur le thème du handicap
- Exposition et pièce de théâtre sur la vie de Fernand DELIGNY



Repères/Chiffres clés

Le réseau est constitué de **16 bibliothèques dont la médiathèque** de Saint Hippolyte du Fort, tête de réseau, d'environ **90 bénévoles** de niveaux de formations très variables. Saint-Hippolyte, Lédignan et Sauve sont les seules structures professionnalisées.

4 203 livres achetés

4 283 inscrits (usagers des bibliothèques informatisées uniquement)

49 411 documents disponibles (livres, périodiques, CD, DVD, livres lu, etc...)

54 748 ouvrages empruntés (livres, périodiques, CD, DVD, livres lu, etc...)

Perspectives 2018

Organisation de la nuit de la lecture à la médiathèque intercommunale

Prix littéraire 2018 et Prix littéraire des collégiens

Réflexion autour de la mobilité

Formation de la bibliothécaire de St Bénézet à l'utilisation du logiciel informatique

Accompagnement des bibliothécaires bénévoles de Canaules et Argentières et Carnas à l'utilisation du logiciel informatique, à la couverture et à la cote

Dénomination et inauguration de la Médiathèque

Rencontre d'Auteur

Aide financière pour des animations dans les bibliothèques du réseau

Mise à disposition de sacs en coton pour les nouveaux adhérents dans l'ensemble des bibliothèques

SPECTACLES VIVANTS/CINEMA ITINERANT

Résultats

- Mise en place d'un nouvel axe artistique avec augmentation des manifestations en extérieur (Arts de rue).
- Accentuation du partenariat associatif afin de consolider les « équipes » de bénévoles les jours de spectacles et pallier ainsi au manque de moyens humains du service.
- Présentation pour la première fois d'un spectacle d'envergure (création « in situ » unique par une compagnie locale) pour l'ouverture de la saison 2017.
- Recensement des lieux extérieurs dans chaque commune souhaitant accueillir une manifestation culturelle pour les saisons à venir (prise de mesures/photos) afin d'évaluer la faisabilité technique.
- Repérages de terrain en amont de chaque manifestation pour anticiper et éviter au maximum les imprévus. (Impératif : présence délégué culture de la commune concernée + direction ou responsable service spectacles).



Faits marquants

- Ouverture de saison d'envergure / forte affluence (+ de 500 personnes)
- Partenariat avec l'Évènementiel 7 jours/7 sens (clôture)
- Partenariat avec le conservatoire d'Avignon (spectacle danse)

Repères/Chiffres clés

SPECTACLES VIVANTS

17 COMMUNES

81 ARTISTES

29 TECHNICIENS

45 REPRESENTATIONS

7 ASSOCIATIONS PARTENAIRES

+ de 600 spectateurs lors du festival intercommunal de spectacles jeune public « Les Z'enfants d'Abord »

CINEMA ITINERANT

21 COMMUNES

46 FILMS dont 14 séances « sous les étoiles » (projections en plein air pendant l'été)

6 PROJECTIONNISTES

Perspectives 2018

Développer les partenariats associatifs

Développer la médiation culturelle artistes/habitants, artistes/collégiens/scolaires.

Réflexion autour de Total Festum

Evaluation des conventions de partenariat avec les communes : amélioration de la logistique

SPORTS

Objectifs 2017

- Intégration du service sports au pôle vie locale
- Gestion administrative des équipements sportifs et élaboration des plannings d'utilisation des infrastructures sportives intercommunales

Faits marquants 2017

- Choix sur le projet de réhabilitation de la piscine de Quissac
- Premières réflexions sur des critères pour l'attribution des créneaux aux associations
- Développement des activités aquatiques (aquagym, aquabike...) sur les piscines
- Mise en place du dispositif « j'apprends à nager »



Repères/Chiffres clés

✓ Stade Eric Lafont (ancien) - Lédignan	1 clubs
✓ Stade (nouveau) - Lédignan	Ecoles, collège et 3 associations
✓ Stade de la Glacière – Quissac	3 clubs
✓ 2 Stades complexe Robert Gaillard – Sauve	Ecole et 6 Clubs
✓ Stade André Molines -Saint Hippolyte du Fort	2 clubs +écoles

Les stades sont utilisés pour les clubs sportifs de septembre à Juin.

✓ Halle des sports de Lédignan gère 8 activités)	Collège et 6 associations (dont 1 association. Qui
✓ Halle des sports – Quissac	Ecoles, collège et 4 associations
✓ Piscine – Quissac	Ecoles, collège + publics
✓ Salle multisports - Quissac	Ecoles, collège et 5 associations
✓ Plateau sportif – Quissac	Collège et 3 associations
✓ Plateau sportif - Saint Hippolyte du Fort	Collège et publics
✓ Piscine - Saint Hippolyte du Fort	Ecoles, collège + publics

Le nombre d'utilisateurs de ces infrastructures représente environ 2250 adhérents

Les piscines sont ouvertes aux scolaires de juin à début juillet. Ouverte au public les week-ends de juin et en juillet Août.

Piscines intercommunales de Saint Hippolyte du Fort et de Quissac : 57 000€ de recettes en 2017 (buvette, entrées, activités)

Perspectives 2018

Lancement de la consultation pour réhabilitation de la piscine de Quissac

Mise en place de critères pour l'attribution des créneaux d'utilisation des infrastructures sportives

Organisation de manifestations promotionnelles du sport à l'échelle intercommunale et favoriser le partenariat associatif pour la mise en place d'une journée sportive

Réflexion autour d'un club de football intercommunal chez les plus jeunes

LA GESTION DES DECHETS

Résultats

- Amélioration du service grâce à l'acquisition d'un nouveau véhicule poids lourd (19 tonnes) et d'une mini-benne (3,5 tonnes) ;
- Près de 70 bacs de grand volume ont pu être reconditionnés, soit autant de bacs économisés et de matières premières préservées ;
- Sélection d'un bureau d'étude pour le lancement d'une étude préalable à la réalisation d'une nouvelle installation sur le secteur de Lédignan, et le remplacement de la déchèterie actuelle à St Bénézet ;
- Caractérisations des déchets organisées par les syndicats de traitements du SITOM Sud Gard et du SYMTOMA pour décortiquer la composition globale des déchets. Ces opérations démontrent qu'il subsiste dans les OMR une part non négligeable de déchets ciblés par les collectes séparées, notamment sur les emballages recyclables et les bio déchets.

Faits marquants

- Accueil des déchets de la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises au quai de transit de Liouc depuis septembre 2017 ;
- Réorganisations des collectes en deux phases pour optimiser le service ;
- Lancement des consignes en extension de tri en janvier 2017 par le syndicat du SYMTOMA afin de compléter celles lancées par le syndicat du SITOM Sud Gard en mars 2016
- Engagement dans des actions de prévention : mise en place de premières aires partagées pour le compostage des résidus fermentescibles.



Repères/Chiffres clés

- 89 533 visiteurs accueillis sur les 3 déchetteries ;
- 4 650 tonnes de déchets résiduels et 962 tonnes d'emballages et papiers recyclables collectés
Cela représente une moyenne de 21 tonnes de déchets ménagers collectés chaque jour, soit environ 0,97 kg/jour/hab. ;
- Une collecte du verre en progrès, avec un tonnage annuel de 850 tonnes, soit 39 kg/hab. ;
- Stabilité du taux de la TEOM depuis 2014 13.9% TEOM et du tarif de la redevance spéciale 0.045€/litre RS
- En 2017, le budget de fonctionnement a représenté un montant de de 2 712 695 €.

Perspectives 2018

- Lancement des travaux de réhabilitation sur la déchèterie intercommunale de Liouc (dernier trimestre 2018).
- Elaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.
- Acquisition d'un véhicule poids lourd doté de nouvelle technologie CIN-ENERGIE pour réduire les émissions de CO² et les nuisances sonores.
- Réflexion pour solliciter des financements pour la tarification incitative
- Etude sur le broyage des déchets verts

Glossaire

CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales
ZAC : Zone d'aménagement concerté
ZA : Zone d'activité
CLETC : Commission Locale d'Evaluation et de Transfert des Charges
CAO : Commission d'Appel d'Offre
RH : Ressources Humaines
DOB : Débat d'Orientations Budgétaires
GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations
SHF : Saint Hippolyte du Fort
OM : Ordures ménagère
ICNE : Intérêts courus non échus
RIFSEEP : Régime Indemnitaire des fonctionnaires
NBI : Nouvelle Bonification Indiciaire
ETP : Equivalent temps pleins
CAP : Commission administrative paritaire
CNAS : Comité national d'action sociale
DUER : Document unique d'évaluation des risques
RPS : Risques psychosociaux
EPI : Equipement de protection individuel
ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement
CHSCT : Comité d'Hygiène de sécurité et des conditions de travail
ACFI : Agent chargé d'une fonction d'inspection
EAJE : Etablissement d'accueil des jeunes enfants
BOM : Benne à ordures ménagères
CTI : Centre Technique Intercommunal
RAM : Relais Assistant Maternel
PIAPPH : Plan intercommunal d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles
VL : Véhicule léger
VUL : Véhicule utilitaire léger
PL : Poids lourds
BRL : Bas Rhône et du Languedoc
CFE : Cotisation foncière des entreprises
BTP : Bâtiment travaux Public
CCTP : Cahier des Clauses Technique Particulières
VAE : Validation des acquis et de l'expérience
RNU : Règlement national d'Urbanisme
POS : Plan d'occupation des sols
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
PETR : Pole d'Equilibre Territorial et Rural
LAEP : Lieu d'accueil Enfants Parents
CTG : Convention Territorial Globale
TEOM : Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères